

Modification n° 10.51: Commune de MARCHE-EN-FAMENNE – PCA « Plaine de la Famenne-Aye » – Aye

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 03/09/2020

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : OURTHE – 20/45

Commune : MARCHE-EN-FAMENNE

OAA : IDELUX Eau

Numéro de modification (Code SPGE) : 10.51

Intitulé : Modification n° 10.51: Commune de MARCHE-EN-FAMENNE – PCA « Plaine de la Famenne-Aye » – Aye

DESCRIPTION

Explications	<p>La demande porte sur le périmètre comprenant le parc d'activités économiques de Aye et le parc scientifique de Novalis, sur le territoire communal de Marche-en-Famenne et ce, suite aux révisions du plan de secteur dans le cadre de l'élaboration du plan communal d'aménagement (PCA) du « Plaine de Famenne-Aye ».</p> <p>Il est proposé l'assignation de l'extension du parc Novalis en régime d'assainissement collectif au vu de la continuité avec la zone d'assainissement collectif du parc initial. Le réseau prévu sera de type séparatif et les eaux usées seront acheminées vers la station d'épuration existante de Marche-en-Famenne.</p> <p>De plus, suite à cette modification de plan de secteur, des zones d'activités économiques et industrielles sont transférée en zone naturelle et en zone d'espaces verts impliquant un retrait de leur régime d'assainissement au PASH.</p>		
Superficie concernée	13,2 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	n.d. EH	
Assainissement autonome	0 EH	0 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme		n.d. EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
83034/01		MARCHE-EN-FAMENNE		30.000 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
Existants	/	Existants	/	Existants	/	Existants	/
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	OU21R – Etat physico-chimique 2019 : Médiocre
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE35068 - Bois de Famenne à Humain et Aye
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

Projet de modifications du PASH 2021/01 : sous-bassin OURTHE

Modification n°10.51 : Commune de MARCHE-EN-FAMENNE – PCA "Plaine de la Famenne - Aye" - Aye

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
<http://www.spge.be>
 Email : carto@spge.be
Siège Administratif provisoire :
 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR
 Tél : 081 251 930



